

## La situation politique du département de l'Aisne à la fin du Second Empire (1865-1870)

Castaing et J. Ferrand furent tout à tour préfets de l'Aisne à cette époque : le premier jusqu'en décembre 1866 et le second de cette date au 9 décembre 1870.

Ils s'occupent en tout premier lieu, de l'état d'esprit des populations et des partis politiques.

Quelle est d'abord la réaction des habitants de l'Aisne aux *grands problèmes de politique étrangère* ? *La question italienne* est la seule qui se pose sans arrêt pendant toute cette période, d'octobre 1864 à juillet 1870. L'unité italienne s'était réalisée très vite entre 1859 et 1861. En 1866, la Vénétie fut rattachée à l'Italie. Seule la province romaine restait en dehors du nouveau royaume. C'est qu'en effet, elle était le symbole de la puissance temporelle du Pape, à laquelle étaient très attachés la plupart des catholiques. Une armée française occupa Rome jusqu'à la fin de 1866 puis revint à la fin de 1867 et resta jusqu'en 1870. Elle repoussa Garibaldi et ses troupes à Mentana à la fin de 1867.

Mais dans l'Aisne, la question italienne ne passionnait personne (Rapports des préfets de déc. 1864, nov.-déc. 1866, fév. 1867, mars 1867). On peut mettre en parallèle le manque d'intérêt pour la question romaine et l'influence politique nulle du clergé, sur laquelle les préfets reviennent souvent. Ce qui prouve la tiédeur religieuse des habitants de l'Aisne à cette époque.

Ainsi, en juin 1867, on ne se préoccupe pas de la réunion des évêques à Rome et le coup de main de Terni contre les états de l'église est passé inaperçu. Par contre, en novembre 1867, l'arrestation de Garibaldi au moment où il pénétrait sur le territoire romain a été accueillie avec faveur (affaire de Mentona). Pourquoi cette volte face ? Parce que le département, assez indifférent en ce qui touche les intérêts de la Papauté, avait vu dans la nouvelle intervention à Rome, une nécessité d'honneur national (déc. 1867). On voit le patriotisme ou chauvinisme, comme on veut l'apprécier, du département qu'on retrouvera à propos de la question de l'unité allemande.

Avant avril 1866, la seule autre affaire extérieure qui intéressait les gens du département était la *guerre de Sécession américaine*. En décembre 1864, le nord du département s'en préoccupait à cause de l'industrie cotonnière. Mais cette guerre s'arrêta au début de 1865.

Dès avril 1866, on parle de la *question allemande*. En juin, c'est la guerre entre la Prusse et l'Autriche pour savoir sous quelle direction se ferait l'unité allemande. Dans l'Aisne, on désire une paix honorable, mais on ne voudrait pas une politique d'abaissement et d'humiliation. Voilà de nobles sentiments patriotiques ! Mais il y a le revers de la médaille : les paysans voient d'un bon œil la guerre de la Prusse contre l'Autriche par suite de l'élévation des prix des produits agricoles et les chefs de l'industrie sucrière se réjouissent de la perturbation apportée dans les états de la Confédération germanique : la guerre éliminait leurs concurrents !

Malgré tout, en août 1866, nos populations sont contentes de la fin de la guerre en Allemagne, car l'industrie de la laine des arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins, qui travaillait surtout pour l'exportation, en avait beaucoup souffert. Mais toutefois, ceux-là même qui voulaient la fin de la guerre, auraient aussi souhaité que la France grandisse jusqu'au Rhin. On voit apparaître de nouveau le chauvinisme des habitants.

En septembre, le Préfet note que la nation prussienne est antipathique aux habitants de l'Aisne à cause des horreurs des deux invasions de 1814 et 1815, bien que 51 ans se soient écoulés depuis. Aussi, nos populations sont péniblement impressionnées par l'agrandissement de la Prusse. Il revient sur ce point en novembre. En mars 1867, il signale, de nouveau, que les habitants de l'Aisne sont de parti pris et instinctivement peu favorables à la Prusse. Comme compensation à l'agrandissement de cette dernière, on souhaite la *cession du Luxembourg* à la France. Toutefois, le mois suivant, le département, malgré son hostilité à la Prusse, approuve l'esprit de conciliation de l'empereur et espère que la conférence de Londres assurera la paix et une solution digne de la France. Et en mai, le dénouement pacifique de cette question est accueilli avec satisfaction.

Ainsi, malgré leur patriotisme et leur esprit annexionniste, les gens de l'Aisne sont pacifistes. C'est, qu'en effet, leurs intérêts les poussent à celà. Ils sont inquiets des bruits de guerre qui provoquent une gêne du commerce et de l'industrie. En novembre de la même année, Ferrand note qu'on doit surtout à la situation extérieure indécise, la crise que traverse l'industrie et le malaise général qui en résulte.

En novembre 1867, les habitants de l'Aisne, comme du reste Napoléon III, ont abandonné l'idée des compensations à donner à la France par suite de l'agrandissement de la Prusse en août 1866. Ils en ont pris leur parti. *Mais ils désirent absolument le statu quo* : ils ne sont pas hostiles aux aspirations de la nation

allemande sur la base du traité de Prague qui avait divisé l'Allemagne en trois morceaux : *la Confédération de l'Allemagne du Nord*, dont le roi de Prusse est le Président (Prusse, Saxe, les villes hanséatiques et plusieurs petits états, en Thuringe et Meklembourg principalement) ; les quatres états du sud (Bavière, Würtemberg, Bade, Hesse Darmstadt) liés à l'Allemagne du Nord simplement par le Zollverein ou union douanière et enfin l'Empire d'Autriche, complètement coupé du reste de l'ancienne confédération germanique. Mais le sentiment public de l'Aisne serait froissé si la Prusse cherchait à étendre violemment sa domination sur l'Allemagne du Sud. On sent qu'il y avait là, pour la France, un amoindrissement et on croit à un conflit au printemps prochain.

En août et en septembre 1868, le gouvernement de l'empereur ne cesse de donner des assurances pacifiques qui tendent à dissiper les appréhensions de guerre, et cela favorise la reprise des affaires industrielles dans le département. De son côté, le roi de Prusse prononce des discours tantôt belliqueux, tantôt pacifiques. Mais en octobre 1868, la paix semble définitivement rétablie, ainsi qu'en témoignent le renvoi des classes dans leurs foyers et la délivrance de congés provisoires.

En janvier et en février 1869, le préfet constate que la paix s'affirme de plus en plus et par suite, la situation commerciale et industrielle du pays s'est sensiblement améliorée.

Depuis ce mois de février 1869, jusqu'en juin 1870, Ferrand ne parle plus dans aucun de ses rapports de la tension franco-allemande et des menaces de guerre. On peut donc dire que la guerre de 1870 fut une véritable surprise, tout au moins dans le département de l'Aisne. La guerre, on l'attendait de juillet 1866 à novembre 1867, mais pas après ! Malgré tout, les dispositions des habitants de l'Aisne à l'égard de la guerre sont des plus favorables, le 6 août 1870. L'appel de la garde mobile doit s'opérer sans difficultés. Les souscriptions de toutes natures pour les blessés et les familles des soldats affluent. On organise des ambulances provisoires. 2 à 3000 lits sont mis par des particuliers de l'Aisne à la disposition de l'administration de la guerre.

En dehors de ces deux questions essentielles, question romaine et surtout tension franco-allemande, les autres affaires extérieures sont tout à fait secondaires, dans l'opinion publique de notre département. Il s'agit essentiellement de la *révolution espagnole de 1868* chassant la reine Isabelle du trône : d'une crise gréco-turque, et de la *fin de l'aventure du Mexique*. De cette dernière, Castaing ne parle pas et Ferrand la mentionne à peine. Il dit simplement, en juin 1867, que le public éprouve de la douleur pour la fusillade de l'empereur Maximilien. En juillet 1867, il note que les attaques rétrospectives de Jules Favre, relatives aux affaires du Mexique, ont été, en général, jugées comme peu patriotiques et blâmées. Donc cette affaire a été considérée comme tout à fait secondaire dans le département.

A partir de septembre 1868, on commence à s'occuper de l'Espagne. Une révolution vient d'en chasser la reine Isabelle de Bourbon. Dans l'Aisne, on ne suit l'affaire qu'avec curiosité sans intérêt réel. On ne se doute vraiment pas qu'elle amènera la guerre de 1870. En octobre, tous les esprits approuvent la neutralité de l'empereur à propos de cette question. En décembre de la même année, on ne se préoccupe plus des événements d'Espagne. Puis le préfet n'en parle plus, même en 1870.

Citons, enfin, pour mémoire, le différent gréco-turc de décembre 1868 qui a peu préoccupé la masse du pays. Mais les gens qui suivent les incidents de la politique extérieure se sont montrés très satisfaisants du succès de la conférence qui s'est réunie à Paris en vue du règlement diplomatique du conflit.

En matière de politique intérieure, la grande affaire entre 1864 et 1870 est *l'évolution vers l'empire libéral*. Cette évolution fut précipitée par les échecs de la politique extérieure de Napoléon III en 1866 (triomphe de la Prusse en juillet-août) et en 1867 (rembarquement des troupes françaises du Mexique). Elle fut marquée principalement par le décret du 19 janvier 1867 sur le droit d'interpellation du corps législatif, les deux lois sur les libertés de presse et de réunion votées au début de 1868, les élections législatives du printemps de 1869, le sénatus-consulte du 6 septembre 1869 réformant la constitution et le plébiscite du 8 mai 1870 approuvant toutes les réformes libérales faites par l'empereur depuis 1860.

Le préfet indique les réactions du département à chacune de ces réformes libérales. Il en profite pour donner à chaque fois son idée sur l'opinion publique dans l'Aisne.

Avant janvier 1867, l'empereur se contente des réformes de 1860 et 1861 sans aller plus loin (droit d'adresse accordée au corps législatif ; vote du budget par section ; obligation de faire voter une loi pour engager des crédits supplémentaires ou extraordinaires). En mai 1865, le prince Napoléon, chef du parti démocratique anticlérical, mais favorable à l'empire, fut disgracié. Le 9 novembre 1865, le Conseil des ministres et le Conseil privé, réunis, se prononcèrent contre le droit d'interpellation et l'envoi des ministres devant les chambres.

D'après Castaing, les habitants de l'Aisne approuvent ce coup d'arrêt dans la série des réformes libérales ; ils en sont même rassurés (janvier 1866). Du reste, les gens de notre pays ne font pas de politique ; ils se préoccupent uniquement de leurs intérêts industriels et agricoles (déc. 1864). Ils « préfèrent la sécurité dans le travail à toutes les théories décevantes qui s'agissent dans le vide ». (mars 1866). On approuve le ministre Rouher, champion de l'empire autoritaire.

Mais, le 19 janvier 1867, l'empereur accorde au Corps législatif le *droit d'interpellation*, ce qui est un commencement de régime parlementaire. Alors, le nouveau préfet Ferrand constate que, quoique quelques personnes regrettent la suppression du

droit d'adresse, l'immense majorité est favorable à cette nouvelle réforme. Cette constatation contredit quelque peu celles de son prédécesseur Castaing, disant que les habitants de l'Aisne redoutaient les réformes libérales. En faut-il conclure que l'un des deux préfets a menti par courtisanerie ou que les populations de l'Aisne sont tellement dévouées à l'empire qu'elles approuvent tous les actes de l'empereur, qu'il fasse des réformes ou qu'il n'en fasse pas !

Mais si notre département approuve désormais la politique libérale, il souhaite que ce développement libéral soit concilié avec les garanties d'ordre et d'autorité que doit posséder un pouvoir fort (février, mars, mai 1867). On souhaite que le gouvernement soit à la fois libéral et conservateur ! Donc le département est de tendance libérale modérée, tout au moins à ce qu'en dit le préfet pour faire plaisir au gouvernement.

Mais Ferrand doit tout de même reconnaître que notre pays est très *indépendant* et plutôt porté à l'opposition (mars 1867) et qu'il est essentiel d'éviter tout ce qui peut le froisser dans ses habitudes d'indépendance (août 1867). Il note, encore, en décembre 1868 que cet esprit de vive indépendance exige de l'administration des efforts de tous les instants : elle doit ne pas donner prise à des critiques fondées, tenir compte du courant de l'opinion, s'occuper des affaires locales et y occuper le plus possible le pays (pour qu'il s'intéresse le moins possible à la politique générale).

Au début de 1868, le gouvernement fit voter les *lois sur les libertés de presse et de réunions*. Le projet de loi fut bien accueilli dans le département, car si on souhaite un pouvoir fort, on désire qu'il s'accorde avec les nécessités et les aspirations du temps et satisfasse l'opinion. C'est pour cela que les attaques violentes des orateurs de l'opposition trouvent peu d'échos dans le département (février 1868). Ainsi, notre département s'intéresse à la loi sur la presse, quoique le même Ferrand, un an plus tôt, ait dit, qu'en dehors des classes supérieures on n'accordait qu'un intérêt minime à ce qui touchait au régime de la presse ! (février 1867). Il est vrai qu'en mai de la même année 1867, il écrivait que l'opinion souhaitait le vote des lois sur la presse et le droit de réunion. Il n'avait donc pas attendu février 1868 pour se contredire !

Si la loi sur la presse est bien accueillie, on conteste beaucoup plus le projet de loi sur le droit de réunion et l'on se demande si nos mœurs politiques et administratives et l'état des esprits en France permettent l'exercice d'un tel droit. De toute façon, ce droit de réunion ne pouvait guère intéresser que les gens des très grandes villes et surtout de Paris qui, depuis les clubs de 1789 et 1848, aimaient les réunions politiques. Les gens de province et surtout des campagnes n'avaient pas encore l'habitude de se réunir en meeting. Seule, donc, la liberté de presse pouvait leur plaire.

A Paris, les libertés de presse et de réunions avaient provoqué deux violentes campagnes d'opposition : la souscription pour ériger un monument à Baudin, ce jeune député républicain tué sur les barricades en décembre 1851, et la publication du pamphlet périodique : « *La Lanterne* » de Rochefort. Les populations de l'Aisne sont non seulement indifférentes mais ont peu de sympathie pour les promoteurs de cette souscription Baudin. Aucune souscription de cette nature n'a d'ailleurs été faite dans le département. Par ailleurs, une surveillance est faite au sujet du colportage de *La Lanterne*. En novembre 1868, elle est déjà beaucoup moins recherchée. Toutefois, un commis de librairie de Saint-Quentin est poursuivi pour vente de nombreux prohibés de ce pamphlet.

Cependant, *pour lutter contre l'opposition* qui est de plus en plus active et virulente, le préfet essaye d'organiser et de faire agir, surtout lors des élections, *le parti des conservateurs libéraux* assez endormis jusqu'alors. Ferrand constate que « la masse du pays est pénétrée de l'intérêt qu'elle a au maintien de ce qui existe, mais elle manque d'initiative ». Un ministre avait déjà réclamé le 18 mars que le parti conservateur fût beaucoup plus militant ; le préfet remarque que cela est plus que jamais nécessaire à la suite des deux nouvelles lois sur la presse et le droit de réunion. Il faudra ensuite établir une véritable solidarité entre le gouvernement et le parti conservateur ainsi rénové (Rapports de mars, mai, novembre, décembre 1868). Si l'on avait employé cette méthode à plus tôt, Malézieux n'aurait pas été élu à Saint-Quentin en 1863 et le préfet aurait pu trouver un candidat plus satisfaisant pour le gouvernement que de Tillancourt à Soissons - Château-Thierry en 1865. Les hommes dévoués à l'Empire et « réfléchis » du département sont de cet avis.

En 1869, l'année fut dominée par *les élections du 24 mai* qui furent un net succès pour l'opposition. Ferrand souhaite en mars que les élections aient lieu le plus tôt possible, car plus le débat restera ouvert et plus les passions auront de prise, plus il craint qu'il soit difficile de maintenir la cohésion parmi les hommes d'ordre qui n'aiment pas les luttes de ce genre. Il s'efforce d'obtenir que les journaux locaux ne parlent qu'avec grande réserve des questions électorales, et il modère les esprits dans ses conférences avec les maires. Il ménage, en même temps, l'esprit local qu'il note toujours susceptible et ombrageux et il pousse dans la lutte les éléments conservateurs qui restent indifférents. Malgré tous ces efforts, les élections ont donné lieu dans l'Aisne à une certaine excitation, même dans les arrondissements de Laon et de Vervins, les plus conservateurs, et Malézieux et de Tillancourt ont été réélus, respectivement à Saint-Quentin et à Soissons - Château-Thierry.

*Après ces élections, toutefois, l'agitation s'est très promptement apaisée dans le département.* On réprouve vivement les

scènes de tumulte qui se sont produites à Paris et dans les grandes villes. On a loué l'attitude ferme du gouvernement dans ces circonstances. Donc, le département est modéré. En octobre, nos populations réagissent de plus en plus sensiblement contre les violences de la presse que le préfet appelle « démagogique ». Certains hommes « sérieux » se demandent si les attaques de cette presse contre l'empereur et la famille impériale ne finiront pas par porter atteinte au prestige dynastique. Les deux députés du département de l'opposition se modèrent, grâce aux efforts de Ferrand.

Malgré tout, deux députés seulement sur quatre : Hébert à Laon et Piette à Vervins, sont vraiment acquis au gouvernement. Par contre, Ferrand ne peut attendre de de Tillancourt, député de Soissons - Château-Thierry, et républicain modéré, une attitude solide en faveur du gouvernement. Quant à Malézieux de Saint-Quentin, Ferrand le traite d' « idéologue », sur lequel on peut juste compter pour maintenir l'opposition dans les voies constitutionnelles. C'est, en effet, un républicain qui ne transige pas avec l'Empire. Ainsi, *bien qu'assagie, l'opposition demeure forte et active dans le département.* Et pendant ce temps-là, les conservateurs libéraux, les « classes éclairées », comme dit le préfet, sont toujours endormis. Cela est d'autant plus grave que depuis les élections, il existe dans le pays une sorte de désarroi auquel il faut remédier le plus tôt possible en donnant une direction nette et précise au régime qui s'ouvre. Sans cela, le suffrage universel serait entraîné vers ceux que Ferrand appelle des « agitateurs », c'est-à-dire les républicains et les royalistes. Car, eux, ils sont organisés et disciplinés. En mars 1870, on ne sait encore où l'on va, car les partis extrêmes continuent à entretenir de l'agitation au Corps législatif.

Voici, en substance, le raisonnement du préfet à cette époque : « Quand une direction précise sera donnée au régime, et que les conservateurs libéraux seront devenus plus actifs, ils s'allieront au gouvernement. De même cette droite conservatrice se liquera avec le tiers-parti (c'est-à-dire avec les royalistes). Ainsi, l'influence du gouvernement sur le suffrage universel se renouvellera et l'empire libéral sera affermi. Alors, et seulement alors, on pourra avoir de nouveau recours aux élections législatives, mais surtout pas avant». Ainsi, Ferrand n'est pas sûr du tout du corps électoral de l'Aisne et essaye de persuader le gouvernement de différer toute consultation populaire.

Ce qui ajoute au désarroi, c'est la mauvaise santé de l'empereur (août, septembre 1869). Toutefois en septembre ces inquiétudes sont dissipées.

Pendant ce temps, l'empereur *s'efforce de réformer les institutions de l'empire dans un sens libéral.* Après avoir bien laissé comprendre sa méfiance du corps électoral de l'Aisne, Ferrand se contredit une nouvelle fois en disant que l'immense

majorité du département est très favorable au projet de sénatus-consulte du 2 août 1869. La presse locale a été unanime à louer ce projet, sauf quelques réserves des deux journaux d'opposition de Saint-Quentin.

Dans le département, ce qui satisfait le plus dans le projet, c'est que le sénat soit associé au pouvoir législatif. Les « Classes éclairées » pensent que c'est là un gage du libéralisme et de conservation. Ce sénatus-consulte est adopté le 6 septembre 1869.

Nous ne pouvons guère ajouter plus de crédit à la déclaration du préfet selon laquelle on a accueilli avec confiance et sympathie la composition du nouveau ministère d'Émile Ollivier, formé le 2 janvier 1870.

A la suite du plébiscite du 8 mai 1870, la situation général du département est très satisfaisante. Ce plébiscite a été, en effet, un grand succès pour l'Empire qui obtenait 83 % des suffrages exprimés. Dans toute la France, près de 2 millions de voix s'étaient déplacées, depuis les élections de 1869, au profit du gouvernement.

Après l'évolution vers l'Empire libéral, la deuxième grosse affaire de politique intérieure fut le vote de la *loi sur la conscription*, consécutive à la victoire de la Prusse en juillet 1866. Il s'agissait d'utiliser dans une garde mobile tous ceux qui échappaient au recrutement de l'armée, soit qu'ils aient tiré un bon numéro, soit qu'ils aient payés un remplaçant. L'opinion publique de l'Aisne s'en préoccupa dès octobre 1866. En décembre de cette année, Castaing note que le projet est repoussé par la bourgeoisie et accepté par les classes laborieuses. On reconnaît qu'il faut faire quelque chose, mais les classes aisées et moyennes sont attachées au remplacement dans l'armée active. Elles font preuve ainsi d'un grand égoïsme. Le corps législatif représente beaucoup plus les idées et les préventions de la classe moyenne. De toute manière, l'affaire préoccupe beaucoup plus les journaux et la population de Paris que la province et en particulier l'Aisne (mars 1867).

Une fois votée, la loi n'a pas produit dans le département l'impression qu'ont signalé pour le pays tout entier, les députés de l'opposition et la plupart des journaux de Paris. On s'attendait à cette loi depuis les événements d'Allemagne. On la considérait comme indispensable, au moins pendant quelques années. Le préfet souhaitait seulement qu'elle fût mieux expliquée dans la presse pour les masses ouvrières, qui ne pouvaient qu'être favorables au projet puisqu'il établissait une plus grande égalité entre les différentes classes de la société vis-à-vis de ce service militaire. Car jusqu'ici, les commentaires parus n'étaient compris que par les gens cultivés.

Le préfet parle de cette loi jusqu'en juin 1868, où il dit que toutes les préventions que la presse hostile avait cherché à exciter contre la loi nouvelle sont entièrement dissipées.

Après cette loi militaire, l'attention de Castaing comme celle de Ferrand, sont surtout retenues par *les affaires économiques, c'est-à-dire la conséquence des traités de libre-échange de 1860 sur l'agriculture et l'industrie du département.*

*Conséquence sur l'agriculture d'abord :*

En 1866 la situation de celle-ci était tellement mauvaise en France que le gouvernement avait décidé de faire une enquête.

Mais dans l'agriculture de l'Aisne, on se préoccupe peu de cette enquête et des souffrances qu'une opposition, que Castaing appelle « de mauvaise foi », a beaucoup exagérées. La liberté du commerce a peu d'adversaires parmi les agriculteurs que le préfet appelle « intelligents » (Rapports d'avril, juin 1866). En septembre 1866, l'enquête agricole qui s'est déroulée avec calme, démontre que, si l'agriculture éprouve des difficultés, elles ne peuvent être attribuées aux lois douanières.

*La crise industrielle* était beaucoup plus importante que la crise agricole. Elle se fit surtout sentir et eut une répercussion politique en 1868 et 1869 :

En janvier 1868, Ferrand constate qu'il y a surtout dans l'arrondissement de Saint-Quentin, une tendance marquée de la part des industriels qui souffrent de la situation, à rejeter sur le gouvernement, auprès des intéressés (actionnaires et ouvriers) la responsabilité du mal. Il cite, en particulier, le cas d'une circulaire, purement d'affaires, donnant le bilan de l'année 1867. Elle émane d'une des maisons les plus considérables de Saint-Quentin. Celle-ci y dit expressément que l'insuccès de ses affaires est dû au gouvernement.

En mai de la même année 1868, on a suivi dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins, et même dans celui de Laon, avec un grand intérêt la discussion du Corps législatif au sujet des Traités de commerce. On a pensé généralement que cette discussion a fait justice de beaucoup d'exagérations. On a surtout applaudi la déclaration de Rouher que le gouvernement soumettrait de plus en plus la question des tarifs douaniers au Corps législatif. Ainsi l'empereur lui-même se dégagerait de toute responsabilité en cette matière. C'est l'avis de la plupart des « hommes sages et dévoués ».

Malgré cela, à la veille des élections législatives, en mars 1869, le préfet reconnaît que beaucoup de fabricants, principalement dans les filés et tissus sont hostiles aux traités de commerce et en feront un grief contre le gouvernement au moment des élections. En effet, les filés de coton anglais meilleurs marchés, font une concurrence terrible aux filés français de Saint-Quentin. Toutefois, il y a des partisans sérieux et convaincus de ces traités.

En novembre de la même année, Ferrand note que l'enquête industrielle a été, dans le département de l'Aisne, comme dans tous ceux du nord, un sujet de récriminations. Il a même dû prendre part aux réunions de la Chambre de Commerce de

Saint-Quentin et utiliser ses relations particulières avec les industriels notables de cette ville pour éviter meetings et manifestations. Il répète que l'opinion des hommes dévoués à l'Empereur est que le gouvernement atténue ses responsabilités en cette matière, fasse des accommodements et saisisse le corps législatif de ces questions. Il prêche donc la capitulation de l'État à ce point de vue, ou tout au moins la politique de Ponce Pilate.

Mais en janvier 1870, les questions économiques ont cessé, grâce à l'enquête parlementaire, d'être un sujet d'embarras.

En dehors de la grande question des traités de commerce, quelques affaires économiques et sociales secondaires sont également mentionnées par les préfets :

En novembre 1865, l'opinion publique approuvait *les économies* de l'empereur dues à la réduction de l'armée et à la suppression des payeurs généraux.

Un *emprunt* en août 1868 a très bien marché dans le département de l'Aisne. On a souscrit pour un capital de près de 37 millions ce qui montre la confiance de la population dans le gouvernement impérial.

En juillet 1868, la population se préoccupe beaucoup de tout ce qui se rapporte à la loi pour l'achèvement des *chemins vicinaux*. Un tiers des délibérations municipales parvenues à la Préfecture en octobre 1868, comprennent des votes de ressources extraordinaires et des demandes de subventions de l'État et du département. Cette politique en faveur des chemins vicinaux qui se rattache à la politique des grands travaux du 2<sup>me</sup> Empire, était très favorablement vue des classes laborieuses. Cette question offre pour l'Aisne une grande importance (déc. 1868).

De janvier à mars 1868 se produisit *une crise alimentaire*. Mais le département la traverse sans complication. Le préfet distribue, en associant le pays à la répartition, les fonds de secours mis à la disposition par le ministre de l'Intérieur. Cette crise s'apaise en mars.

En février, mars 1868, le préfet mentionne un projet de loi sur les *ventes judiciaires* qui alarme beaucoup les avoués et qui pourraient les engager dans la voie de l'opposition à la veille des élections législatives du printemps 1869. Mais il conseille au ministre de faire des efforts pour les rassurer et de leur donner certaines garanties.

Il ne reste plus à mentionner dans la partie politique de ces rapports que les nombreuses manifestations de fidélité à l'empereur.

La fidélité à l'empereur s'est surtout manifesté lors de l'attentat manqué du Bois de Boulogne à Paris, le 6 juin 1867 qui était en fait, dirigé par un polonais exilé contre le tsar Alexandre II. Celui-ci se trouvait dans la même voiture que

Napoléon III. 300 adresses à l'empereur ont été spontanément signées par des conseils municipaux, des corps de fonctionnaires, des associations diverses, des notables.

En temps normal, la fidélité à l'empereur se manifestait surtout le 15 août, date de la Saint-Napoléon, qui pendant les deux empires fut une fête nationale comparable au 14 juillet des 5 républiques. Elle était toujours célébrée avec empressement (rapports d'août 1867-1868).

---

#### LES JOURNAUX entre NOVEMBRE 1865 et JUILLET 1870

Jusqu'en décembre 1868, les 9 puis 10 journaux de l'Aisne se montrent tous favorables au Gouvernement. Ils sont, du reste, très surveillés par l'administration, jusqu'à la promulgation de la loi sur la presse, votée le 9 mars 1868 par le Corps législatif.

Ainsi, en novembre 1865, Castaing trouve que c'est une « prétention » que le désir du *Journal de Saint-Quentin* de publier sous sa responsabilité les délibérations du conseil municipal.

Le « *Nouvelliste de Vervins* » qui avait reproduit « par mégarde » comme dit le préfet, des nouvelles publiées dans quelques feuilles de Paris, s'est vu adresser deux communiqués par le ministre de l'Intérieur.

Le « *Courrier de l'Aisne* » nouveau journal fondé par Édouard Houssaye en juin 1867, s'engage au début dans la voie de l'opposition royaliste ou tiers-partie. Aussitôt, Ferrand adresse au gérant Houssaye des représentations et des conseils et le Courrier obéit tout de suite. Houssaye est si docile que deux mois après, il obtient l'autorisation de rendre son journal quotidien. Il veut ainsi augmenter son tirage qui n'était que de 400 abonnés au début.

La fidélité de la presse locale se montre en particulier dans son unanimité à approuver la politique de l'empereur relative au Luxembourg (avril 1867). De même, en août de la même année, elle loue l'initiative impériale au sujet des chemins vicinaux. Toutefois, en février 1867, Ferrand trouve que les journaux, malgré leur bonne attitude, n'ont pas une action assez militante en faveur du gouvernement. Il s'efforce d'obtenir, avec discrétion, d'eux qu'ils chantent les louanges du décret législatif.

libéral du 19 janvier 1867 sur le droit d'interpellation du Corps législatif.

L'élève le plus docile du préfet et celui qui savait le mieux prodiguer la flatterie à l'égard du pouvoir impérial, était certainement le « *Journal de l'Aisne* » édité à Laon.

A la suite de la remarque de Ferrand de février 1867, sur la mollesse des journaux de l'Aisne à soutenir le gouvernement, le directeur de cette feuille n'hésita pas à modifier son personnel de rédaction afin d'imprimer à son journal une direction tout à fait gouvernementale. Il fut le premier à défendre le projet de la nouvelle loi militaire. Malgré cela, une brebis galeuse qui s'était glissée dans la rédaction, osa écrire en décembre 1867 un article moins favorable à cette loi, que celui qui était publié le même mois par le « *Courrier de l'Aisne* ». Cela provoquera une explication entre Ferrand et les directeurs des deux journaux Coquet et Houssaye qui renvoyèrent les auteurs des deux articles incriminés.

Après la promulgation de la nouvelle loi sur la presse, rien ne change, tout d'abord dans le département. Les dix journaux politiques existant dans l'Aisne, à la fois indépendants et dynastiques, suffisent à satisfaire l'esprit politique du pays.

Toutefois, dès juillet, Hourdequin, directeur-gérant d'un journal existant déjà, « *Le Glaneur* » de Saint-Quentin, a annoncé son intention de rendre à cette feuille son ancien titre « *Le Guetteur* », qui a été supprimé en 1858 par arrêt de la Cour impériale. Cependant, le mois suivant sur les représentations de Ferrand, Hourdequin abandonne son projet. Et en novembre 1868, le préfet constate que les principaux journaux locaux ne se sont occupés de l'affaire Baudin que pour en blâmer les promoteurs et qu'ils n'ont reproduit aucune liste de souscription.

Mais en décembre, à la suite d'un article assez violent du « *Glaneur* » qui se montre de plus en plus libéral avancé (le préfet n'employait pas le mot de « républicain » dans ses rapports), Ferrand menace de lui retirer le bénéfice des annonces judiciaires. Aussitôt Hourdequin proteste de son dévouement à l'empereur.

La première moitié de 1869 fut entièrement occupée par les élections législatives. On peut en profiter pour dresser un tableau complet de la presse de l'Aisne de cette époque, en indiquant les nuances politiques des divers journaux.

On distingue trois grands partis en France : le parti conservateur ou impérialiste, le parti d'opposition libérale ou radicale (en fait républicain), le tiers-parti (en fait royaliste). Les préfets n'employent jamais les mots républicain et royaliste, qui sont, évidemment, des mots tabous.

A Laon, est publié le « *Journal de l'Aisne* », conservateur libéral, le journal le plus important de l'Aisne. Il soutient ouvertement les candidats gouvernementaux : Hébert à Laon, Piette à Vervins, Desains à Saint-Quentin. Le *Courrier de l'Aisne*, tiers-parti avancé, c'est-à-dire royaliste, recommande naturellement la candidature de son directeur Édouard Houssaye pour Laon et défend celle de Turquet (indépendant dynastique) pour Vervins.

Le *Messager de l'Aisne*, ancien journal d'annonces, devenu journal politique, tiers-parti accentué, en décembre 1869, était encore neutre pour les élections. Il était sans influence. Le propriétaire gérant en était Guillaume.

A Saint-Quentin, paraissent « *Le Journal de Saint-Quentin* » conservateur impérialiste et le « *Courrier de Saint-Quentin* », conservateur libéral. Ils appuient nettement le conservateur Desains contre Malézieux. Celui-ci, qui appartient au « parti avancé », « radical », ou à « l'extrême gauche » (c'est-à-dire au parti républicain), est soutenu à la fois par l'ancien journal *Le Glaneur* et par le nouveau, *le Guetteur* qui reprend le titre d'une feuille supprimée par arrêt de la cour impériale en 1858. *Le Glaneur* avait déjà eu l'intention de reprendre ce titre en juillet 1868, ainsi que nous l'avons vu plus haut. *Le Glaneur*, d'opposition accentuée, s'était déclaré en mars pour Malézieux, malgré les efforts de Ferrand. *Le Guetteur*, créé spécialement en mars, malgré l'action du préfet, pour soutenir la candidature de Malézieux n'est pourtant classé que dans l'opposition constitutionnelle.

Les autres journaux, très modérés, sont neutres dans la campagne électorale, ou accueillent les communications des divers concurrents. Il s'agit du « *Nouvelliste* » de Vervins, conservateur avec nuance libérale, du « *Journal de Vervins* », tiers-parti modéré ; des journaux de Soissons : « *L'Argus soissoissons* » et « *Le Progrès de l'Aisne* » et du journal de Château-Thierry, « *l'Écho de l'Aisne* », tous les trois conservateurs avec nuance libérale. Du reste, le député de Tillancourt n'a pas de concurrent dans la circonscription de Soissons-Château-Thierry.

Après les élections de mai, en juin, l'attitude des deux journaux d'opposition de Saint-Quentin est de plus en plus agressive : leur polémique est surtout dirigée contre la personne même de l'empereur. Ferrand regrette qu'il ne puisse opposer à ces attaques la répression judiciaire. Mais, il réussit à modérer ces deux journaux à la fin de l'année 1869, ainsi que le *Courrier de l'Aisne* à Laon.

Et il ne signale plus que ceci : *Le Glaneur* et *Le Guetteur* ne prennent part à la lutte électorale, pour les élections au Conseil général, en mai 1870, que dans le canton de Saint-Quentin. Ils y soutiennent la candidature d'*Henri Martin*, le célèbre historien. Pour tous les autres cantons, ces journaux et, avec eux,

les 10 autres du département, se bornent à reproduire, sans observation, les circulaires des divers candidats.

A la déclaration de guerre, tous les journaux soutiennent pour ainsi dire unanimement, la politique du gouvernement.

En conclusion, il est évidemment difficile de dégager exactement la vérité dans le langage du préfet, toujours empressé à dire ce qui satisferait le gouvernement, même en déformant cette vérité.

Mais pendant ces cinq ans, de novembre 1865 à juillet 1870 exactement, les rapports des préfets nous donnent tout de même une idée des opinions des habitants de l'Aisne, sur les grands problèmes de politique extérieure : questions italienne et allemande en particulier ; et de politique intérieure : évolution vers l'empire libéral, élection législative de 1869, loi sur le recrutement, répercussion des traités de libre échange avec l'Angleterre et les autres états de l'Europe, surtout. On y voit les mobiles de ces opinions, tantôt très patriotiques, voire même chauvins, tantôt très intéressés. Les habitants de l'Aisne s'y montrent, tour à tour, très épris de liberté, très indépendants et très flagorneurs, très partisans d'un pouvoir fort, voire autoritaire, pourvu que leurs intérêts économiques soient sauvegardés.

Mais, en cela, il faut faire une distinction entre l'arrondissement de Saint-Quentin, industrialisé, dont, à la fois, les patrons et les ouvriers font preuve d'une activité très hostile à l'empereur, pour des raisons différentes toutefois, et le reste du département, à prédominance rurale, apathique mais plutôt favorable au régime, malgré une opposition royaliste à Laon et dans sa région et une opposition républicaine modérée dans le sud. La même opposition se retrouve dans toute la France, à cette époque, entre les grandes villes et les campagnes et petites villes de province.

---

## BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

---

1° — Paris, Archives nationales : Flc III Aisne 11 (comptes rendus administratifs de 1844 à 1870) dont les microfilms sont conservés aux Archives départementales de l'Aisne sous la cote 1 Mi 118 (seules les bandes 196 à 240 ont été utilisées et dans ces bandes, les rapports des préfets, à l'exclusion de ceux des sous-préfets). Les rapports des préfets d'octobre et décembre 1864 et de novembre 1865 à juillet 1870 ont été agrandis sur papier photographique de format 21 cm × 27 cm. Le dossier constitué par ces photocopies est coté J. 1220. Il comprend 164 pages.

Ces rapports sont mensuels. Ils se présentent sous la forme d'imprimés d'une page jusqu'en juillet 1867 puis de quatre pages

par la suite. Il suffisait de remplir ces imprimés, dont voici le plan :

1<sup>re</sup> page ou 1<sup>re</sup> colonne : *Situation politique* :  
paragraphes : a) Esprit des populations. b) Attitude des divers partis politiques. c) Propos séditieux et fausses nouvelles. d) Presse départementale.

2<sup>me</sup> page ou 2<sup>me</sup> colonne : *Situation morale* :

a) Clergé. Son attitude, son influence. b) Cultes non catholiques. c) Moralité publique. d) Débits de boissons.

3<sup>me</sup> page ou 3<sup>me</sup> colonne : *Situation administrative* :

a) Attitude des fonctionnaires. b) Travaux départementaux et communaux. c) Extinction de la mendicité. d) Institutions de bienfaisance.

4<sup>me</sup> page ou 4<sup>me</sup> colonne : *Situation économique et matérielle* :  
a) Commerce et industrie. b) Situation des ouvriers, salaires, grèves, chômage, etc... c) Agriculture, apparence des récoltes. d) Prix des denrées alimentaires. e) Faits divers, épidémie, épizootie, incendies, etc...

Les notations des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> pages ne sont guère développées. Souvent les paragraphes de celles-ci comportent simplement la mention : « rien à signaler ». Par ailleurs les passages relatifs à la moralité publique (où sont énumérés les faits divers) aux débits de boissons et au zèle des fonctionnaires, ne sont guère intéressants. Par contre, la partie politique est infiniment plus longue. A partir de janvier 1868, le préfet a même éprouvé le besoin de développer cette partie sur des pages spéciales : 18 au total, qui s'ajoutent au 37 pages 1/2 ordinaires. Cela fait donc 55 pages consacrées à la politique. C'est celles que nous avons étudiées.

2<sup>o</sup> — Jacques Droz, Lucien Genet et Jean Vidalenc, *L'époque contemporaine I. Restaurations et révolutions (1815-1871)*. Paris, 1953. Cet ouvrage fait partie de la collection « *Clio, introduction aux études historiques* ».

Henri Hauser, Jean Maurain, Pierre Benaerts, *Du libéralisme à l'impérialisme* (Paris, 1939). Cet ouvrage fait partie de la collection : « *Peuples et civilisations, histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac* ».

Ch. Seignobos, *Le déclin de l'Empire et l'établissement de la 3<sup>e</sup> République (1859-1875)*, tome septième de l' « *Histoire de France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919* », dirigée par Ernest Lavisse.

G. DUMAS,  
Directeur des services  
d'Archives de l'Aisne.